



COMMUNIQUE DE PRESSE du 05 novembre 2013

**PPL Prostitution : le Haut Conseil rend un avis favorable
et invite les parlementaires
à renforcer l'efficacité, la cohérence et l'applicabilité du texte**

Le HCEfh rend un Avis favorable sur la proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel qui sera examinée le 27 novembre prochain à l'Assemblée nationale.

Le Haut Conseil souscrit totalement aux cadres d'action dans lesquels s'inscrit ce texte : celui de **la lutte contre les violences faites aux femmes**, et celui plus largement de la **promotion de l'égalité femmes-hommes**.

S'il était adopté, ce texte conduirait à **deux innovations majeures** dans la lutte contre le système prostitutionnel : proposer pour la première fois un véritable accompagnement social aux personnes prostituées autour de parcours de sortie de la prostitution, et, poser dans la loi l'interdiction de l'achat d'un acte sexuel en sanctionnant les clients qui contreviendraient à cet interdit.

Cette proposition de loi porte la promesse d'**une réelle avancée pour les femmes**, toutes les femmes, ainsi qu'une **étape historique pour la société** dans son ensemble, en transformant les rapports entre les femmes et les hommes, les filles et les garçons, vers davantage de respect et d'égalité.

Afin de renforcer l'efficacité, la cohérence et l'applicabilité du texte, le Haut Conseil insiste particulièrement sur la nécessité de :

- 1- **Préciser les modalités de mise en œuvre** (modalités d'agrément et de financement, et dispositifs de mise en œuvre), **et d'évaluation** de la loi ;
- 2- **Clarifier les dispositions** relatives à l'accès à un titre de séjour **pour les personnes étrangères victimes** de la traite des êtres humains ou du proxénétisme ;
- 3- Rendre l'infraction de recours à la prostitution plus cohérente, pédagogique et mieux applicable en prévoyant **un délit au lieu d'une contravention**.

L'Avis dans son intégralité est disponible au lien suivant : bit.ly/1hfNHut

Contact : Claire Guiraud - Responsable de la communication et des relations presse
06 09 14 43 06 - 01 42 75 86 94 - claire.guiraud@pm.gouv.fr

Le HCEfh a été créé par décret du Président de la République en janvier 2013. Cette instance consultative indépendante placée auprès du Premier ministre est composée de 73 membres. Le HCEfh a pour mission la concertation, l'évaluation des politiques publiques, l'animation du débat public et la formulation de propositions en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.